

**GRANDLYON**  
communauté urbaine

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL DE COMMUNAUTE**

Séance du **13 mai 2008**

Délibération n° 2008-0053

commission principale :

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Constitution de la Commission de délégation de service public de la Communauté urbaine - Conditions de dépôt des candidatures en vue de l'élection de ses membres

service : Direction générale - Direction de l'évaluation et de la performance - Contrôle et pilotage des gestions externes

**Rapporteur : Monsieur Collomb**

**Président : Monsieur Gérard Collomb**

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 155

Date de convocation du Conseil : 5 mai 2008

Secrétaire élu : Monsieur Marc Augoyard

Compte-rendu affiché le : 14 mai 2008

**Présents :** MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Buna, Mme Guillemot, MM. Charrier, Daclin, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Philip, Mme Pédrini, MM. Abadie, Arrue, Mmes Besson, David M., MM. Barge, Passi, Brachet, Charles, Colin, Sécheresse, Barral, Desseigne, Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R, Bouju, Vesco, Mme Frih, MM. Rivalta, Assi, Julien-Laferrière, Mme Ait-Maten, MM. Albrand, Appell, Ariagno, Augoyard, Auroy, Mmes Bailly-Maitre, Bargoin, MM. Barret, Barthelémy, Mmes Baume, Benelkadi, M. Bernard B, Mmes Bocquet, Bonniel-Chalier, MM. Bousson, Broliquier, Buffet, Chabrier, Mme Chevallier, MM. Cochet, Corazzol, Coste, Coulon, Mme Dagorne, MM. David G., Desbos, Deschamps, Mme Dubos, MM. Dumas, Ferraro, Flaconnèche, Forissier, Fournel, Galliano, Gentilini, Geourjon, Gignoux, Gillet, Gléréan, Grivel, Mme Hamdiken-Ledesert, MM. Huguet, Imbert Y, Imbert A, Jacquet, Joly, Justet, Kabalo, Le Bouhart, Lelièvre, Léonard, Lévêque, Mme Levy, MM. Lung, Longueval, Louis, Lyonnet, Mmes Palreja, Pesson, MM. Petit, Pili, Pillonel, Plazzi, Quiniou, Mme Revel, M. Roche, Mme Roger-Dalbert, MM. Rousseau, Sangalli, Suchet, Terracher, Thévenot, Thivillier, Touléron, Touraine, Uhlrich, Mme Vallaud-Belkacem, M. Vergiat, Mme Vessiller, MM. Vincent, Vurpas, Mme Yérémián.

**Absents excusés :** M. Da Passano (pouvoir à M. Crimier), Mmes Elmalan (pouvoir à M. Plazzi), Dognin-Sauze (pouvoir à M. Bernard R), Peytavin (pouvoir à M. Thivillier), M. Blein (pouvoir à M. Ferraro), Mme Bab-Hamed (pouvoir à M. Lévêque), MM. Balme, Brillard (pouvoir à Mme Benelkadi), Chabert (pouvoir à M. Buffet), Mme Chevassus-Masia (pouvoir à M. Barthelémy), MM. Darne JC. (pouvoir à M. Darne J.), Fleury (pouvoir à Mme Vullien), Genin (pouvoir à Mme Bailly-Maitre), Mme Ghemri (pouvoir à M. Albrand), MM. Giordano (pouvoir à Mme Baume), Goux (pouvoir à Mme Dubos), Guimet (pouvoir à M. Vergiat), Havard (pouvoir à M. Gignoux), Lambert (pouvoir à Mme Pédrini), Lebuhotel (pouvoir à M. Julien-Laferrière), Meunier (pouvoir à M. Forissier), Millet (pouvoir à M. Le Bouhart), Morales (pouvoir à M. Vincent), Muet (pouvoir à M. Kimelfeld), Mmes Perrin-Gilbert (pouvoir à M. Flaconnèche), Pierron (pouvoir à M. Jacquet), MM. Pillon (pouvoir à M. Abadie), Réale (pouvoir à M. Passi), Rudigoz (pouvoir à M. Desbos), Serres (pouvoir à M. Terracher), Sturla (pouvoir à M. Crédoz), Terrot (pouvoir à M. Gentilini), Mme Tifra (pouvoir à M. Chabrier), MM. Turcas (pouvoir à M. Huguet), Vaté (pouvoir à M. Cochet), Vial (pouvoir à M. Barral).

**Absents non excusés :** M. Calvel.

**Séance publique du 13 mai 2008****Délibération n° 2008-0053**

commission principale :

objet : **Constitution de la Commission de délégation de service public de la Communauté urbaine - Conditions de dépôt des candidatures en vue de l'élection de ses membres**

service : Direction générale - Direction de l'évaluation et de la performance - Contrôle et pilotage des gestions externes

**Le Conseil,**

Vu le rapport du 29 avril 2008, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Par suite du renouvellement de l'assemblée délibérante, il est nécessaire de constituer la commission de délégation de service public, compétente pour l'ensemble des procédures de délégation de service public.

Conformément aux dispositions de l'article L 1411-5 du code général des collectivités territoriales, cette commission doit comporter outre le président ou son représentant, cinq membres de l'assemblée délibérante titulaires et cinq membres de l'assemblée délibérante suppléants. Les membres titulaires et suppléants doivent être élus au scrutin de liste suivant le système de la représentation proportionnelle au plus fort reste, sans panachage, ni vote préférentiel.

Les listes de candidats peuvent comprendre moins de noms qu'il n'y a de sièges de titulaires et de suppléants à pouvoir.

En vue de procéder à l'élection des membres de la commission de délégation de service public lors de la prochaine séance du conseil de Communauté, il est proposé, conformément aux dispositions de l'article D 1411-5 du code général des collectivités territoriales, que les candidatures soient transmises au Cabinet du président en vue de la réunion de la Conférence des présidents de groupes politiques précédant le prochain conseil de Communauté ;

Vu ledit dossier ;

**DELIBERE**

**Décide** qu'en vue de procéder à la constitution de la commission de délégation de service public de la Communauté urbaine instituée pour l'ensemble des procédures de délégation de service public, les candidatures seront transmises au Cabinet du président en vue de la réunion de la Conférence des présidents de groupes politiques précédant le prochain conseil de Communauté.

Et ont signé les membres présents,  
pour extrait conforme,  
le président,  
pour le président,

Le président certifie exécutoire le présent acte reçu par le représentant de l'Etat au contrôle de légalité  
le 15 mai 2008